

Du Côté de Torcé...

La Gazette Communale

N° 46 – Mai 2024

MAIRIE : 02.43.29.37.15

mairie@torceenvallée.fr

Lundi – Jeudi – Vendredi:

09h00 - 12h00

16h00 - 18h00

Mardi - Mercredi:

09h00 - 12h00

Samedi:

8h40 – 12h

Facebook : commune de Torcé en Vallée

Site internet : torceenvallée.fr



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tous les jours : 08h40 - 12h00

Levée : 12h00 du Lundi au Vendredi
+ 8h00 le Samedi

BIBLIOTHÈQUE

Mercredi : 15h30 – 18h00

Samedi et Dimanche : 10h00 – 12h00

DÉCHETTERIE

Lombron – «Le Paturail»

02.43.20.93.23

Horaires d'été

Lundi : 09h00 – 11h50

Mercredi : 14h00 – 17h50

Vendredi : 14h00 – 17h50

Samedi : 09h00 – 11h50

Les sacs jaunes sont à retirer en
mairie aux horaires d'ouverture
(1 rouleau par habitant et par an)

● **Fermetures pour congés annuels :**

Boulangerie Busson : pas de fermeture prévue

Bar « Le Lion d'Or » : du 27/05 au 04/06

Salon de coiffure « Torçade » : du 03/06 au 09/06 puis du 05/08 au
18/08 et du 07/10 au 20/10

Épicerie Vival : pas de fermeture prévue

● **A retenir :**

13 juillet : Feu d'Artifice tiré par M. Le Maire, début des festivités
à 22h avec la retraite aux flambeaux

09 août : Libération de Torcé en Vallée, rdv 11h Monument aux
Morts

07/08 septembre : Comice Agricole Cantonal à Sillé le Philippe

● **A voir ou à revoir :**

En février dernier, la commune a accueilli l'équipe de LMTV
Sarthe pour lui consacrer un reportage dans leur chronique
« Plus Belle Ma Sarthe ». Vous pouvez retrouver l'émission sur
la page Facebook de notre commune ou sur You Tube

<https://youtu.be/pF174Sj8Dp4?si=KMrJNG0FeGkcP-1t>

Sommaire :

Du Côté des Actualités

Du Côté des Associations

Agenda

Du Côté des Artisans / Commerçants

La Minute Gourmande

Services d'Urgences

Maison Médicale de Garde : N°116 117 (de 19h à minuit en semaine
et de 8h à minuit les week-ends et jours fériés)

Cabinet Infirmier : 07.72.11.64.46 (permanences au cabinet sur rendez-vous
du lundi au samedi de 7h à 8h)

Pharmacies de garde : Numéro départemental 24h/24 7j/7 :
N° 0 825 12 03 04 + code postal ou 3237.fr

Centre Antipoison : Angers 02.41.48.21.21

Défibrillateur cardiaque : place de la mairie à côté de la boîte à livres + entrée de la Salle Cérès



Du Côté des Actualités

● *Évelyne nous a quittés :*



C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès d'Évelyne Quaggio le mois dernier. Évelyne a tenu le Café du Lion d'Or pendant plus de 10 ans jusqu'en juillet 2023. Nos pensées vont vers Michel son mari, Maryon leur fille ainsi qu'à tous leurs proches.

● *Roger aussi ...:*

Roger Millet, personne emblématique torcéenne depuis plus de 50 ans est décédé mi-mai. Roger a tenu l'Auberge des 3 Mousquetaires à partir de 1974, lieu de convivialité et de rassemblement festif qui est devenu ensuite un lieu incontournable de brocante. Nous adressons nos sincères condoléances à Marie-Jo, son épouse ainsi qu'à toute sa famille.



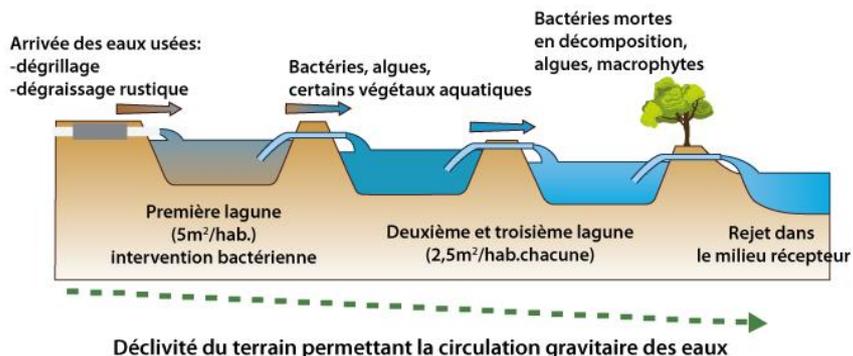
● *Lagune :*

Le lagunage est une technique naturelle et écologique de traitement des eaux usées par les fonctions auto-épuratives des écosystèmes aquatiques. C'est ce système qui a été choisi à Torcé en Vallée. Le principe est de faire passer les eaux usées par écoulement gravitaire dans une succession de bassins où le métabolisme des organismes (bactéries, végétaux, etc.) assure la dépollution des eaux tandis que les végétaux et substrat se chargent de la filtration.

L'assainissement est un travail constant dans notre collectivité. L'entretien de nos réseaux et de notre lagune impose un suivi régulier.

Le développement de la commune ne peut se faire que par un besoin de rénovation de ce système de collecte afin d'améliorer en permanence la qualité de ce service.

La lagune devient notre principale priorité. En effet, la détérioration des berges au fil des années ne permet plus l'étanchéité entre les bassins. Les différents acteurs sont en réflexion. Pour le moment, une étude se met en place pour la réhabilitation du site par une station à base de roseaux. Le montage financier viendra compléter cette étude.



● *Voie Douce :*

Le démontage des bâtiments du Fresne est maintenant terminé. Procédure qui a été faite en deux temps vu la présence d'amiante.



Du côté de la rue des Rosiers, afin de sécuriser les proches habitations, les aulnes ont été élagués. Cette opération permettra la repousse des arbres et un entretien plus facile.

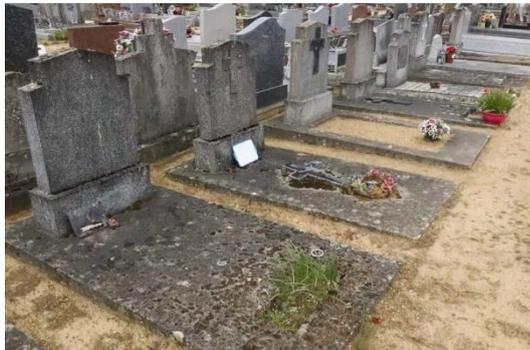
● *Impôts Locaux :*

Le budget communal 2024 a été élaboré sans augmentation de la fiscalité locale. Depuis son élection en 2020, le Conseil Municipal n'a pas augmenté la part communale des impôts locaux.

Du Côté des Actualités

● *Cimetière:*

Durant deux semaines, fin avril – début mai, des travaux de relevage de tombes ont été effectués dans le cimetière.



Selon l'article L. 2223-15 du Code Général des collectivités territoriales « Les concessions sont accordées moyennant le versement d'un capital dont le montant est fixé par le conseil municipal. A défaut du paiement de cette nouvelle redevance, le terrain concédé fait retour à la commune. Il ne peut cependant être repris par elle que deux années révolues après l'expiration de la période pour laquelle le terrain a été concédé. Dans l'intervalle de ces deux années, les concessionnaires ou leurs ayants cause peuvent user de leur droit de renouvellement.

Les communes sont tenues d'informer par tout moyen les concessionnaires et leurs ayants cause de l'existence de ce droit de renouvellement. » Cependant pour les 31 sépultures concernées par cette campagne de relevage, la commune était libre de les reprendre dans les 5 ans suivants le décès car il n'y avait pas eu de concessions. Ces sépultures dataient de plus de 50 ans.

● *Presbytère / Église :*

Vous l'avez sans aucun doute remarqué, des arrêtés de périls ont été pris pour protéger les habitants, visiteurs et utilisateurs de certains de nos bâtiments publics. En ce qui concerne l'église, malgré l'intervention en urgence cet hiver de notre couvreur local, certaines infiltrations d'eau sont toujours présentes notamment sur la partie droite de l'édifice. Après avoir pris contact avec un expert des bâtiments anciens, une étude plus approfondie doit être menée en partenariat avec l'architecte des bâtiments de France. Une rencontre est prévue début Juin afin de vérifier la mise en sécurité de la toiture et envisager des travaux en mesures conservatoires. Nous nous interrogerons sur les suites à donner afin de conserver l'édifice en toute sécurité.

En ce qui concerne le presbytère, nous avons effectué la même démarche sans y associer les bâtiments de France car le bâti n'est pas classé, ni inscrit au patrimoine. Il est cependant nécessaire de sécuriser l'aile droite car un mur du rez-de-chaussée semi-porteur s'affaisse en entraînant avec lui les planchers des étages supérieurs. Un accord vient d'être passé avec un artisan afin de sécuriser les étages avant de réunir une commission qui aura la charge de réfléchir au devenir du bâtiment dans son intégralité. Dans cette attente, l'accès y est interdit par mesure de précaution.

● *Accident de la circulation :*



Le lundi 22 avril dernier, un accident de la circulation s'est produit entre un usager de la route qui ne s'est pas arrêté à un « cédez le passage » et nos agents communaux circulant avec un camion chargé de grave dans l'objectif d'entretenir les chemins communaux.

Fort heureusement, il n'y a eu que des blessures légères et les trois personnes impliquées dans cet accident ont pu quitter l'hôpital dès l'après-midi. Notre camion benne a cependant souffert. L'expert l'a déclaré économiquement irréparable. Nous sommes donc à la recherche d'un camion benne du même type que celui que nous avons. En attendant, une location auprès de Super U est mise en place, partiellement financée par l'assurance. Nous espérons rapidement trouver un nouveau véhicule adapté à nos besoins et dans une enveloppe financière acceptable.

Du Côté des Actualités

● *Incivilités le retour !*

Notre commune est régulièrement ternie par un fléau croissant : **les dépôts sauvages**.

Ce phénomène insidieux est le résultat d'actes d'incivilités flagrants. Au lieu de respecter nos espaces communs, certains individus choisissent de les transformer en décharges à ciel ouvert. Des débris de toutes sortes, des déchets domestiques aux débris de construction ou déchets verts, sont abandonnés sans aucune considération pour l'environnement ni pour leurs concitoyens.



Face à cette menace grandissante, il est impératif que chaque membre de notre communauté prenne conscience de sa responsabilité. Nous devons nous mobiliser collectivement pour mettre un terme à cette pratique inacceptable. L'heure est venue de dire non aux dépôts sauvages et de restaurer la beauté et la salubrité de notre environnement.

Chaque geste compte dans cette bataille pour préserver notre commune et protéger notre planète. Il est temps de montrer que nous sommes une communauté unie, déterminée à préserver notre patrimoine naturel pour les générations futures. Ne laissons pas les dépôts sauvages définir l'image de notre commune. Agissons maintenant pour un avenir plus propre et plus durable.

Pour rappel, les poubelles et sacs jaunes doivent être sortis la veille au soir du ramassage et pas avant.

Quelques rappels :

Avec l'arrivée des beaux jours, **l'entretien de nos jardins** bat son plein. Toutefois, la tonte de nos pelouses génère une quantité significative de déchets verts qu'il convient de gérer de manière responsable. Voici quelques conseils pour bien traiter ces déchets de tonte.

Les déchets de tonte peuvent être déposés en déchetterie.

Le compostage est également une excellente alternative pour ceux qui souhaitent valoriser leurs déchets de tonte directement chez eux.

Se débarrasser de ses déchets verts chez le voisin ou sur les zones communales n'est pas une option !

Par ailleurs, nous rappelons à tous les propriétaires de chiens qu'il est de leur devoir de ramasser les déjections de leur animal.

Vol de la signalétique sécurisant le passage de nos enfants :

Nous vous informons qu'un nouvel acte de vandalisme a été constaté récemment dans notre commune. Deux des quatre crayons signalant la traversée de nos enfants sur le passage piéton menant à l'école situé rue des Rosiers ont été volés. Un crayon avait déjà été volé il y a quelques mois. Cet acte irresponsable met en danger la sécurité de nos enfants et de tous les piétons.

Conséquences du Vol :

- Risque Accru d'Accidents : Sans signalisation adéquate, les automobilistes ne sont pas alertés de la présence potentielle d'enfants traversant la rue, augmentant le risque d'accidents.
- Sécurité des Enfants : Les enfants, souvent moins vigilants que les adultes, sont particulièrement vulnérables lorsqu'ils traversent les rues. La signalisation est cruciale pour leur sécurité.
- Coût pour la Commune : Le remplacement de cette signalisation représente un coût financier pour la commune, qui pourrait être investi dans d'autres services publics. Le Conseil Municipal a donc décidé de ne pas les remplacer.

Du Côté des Actualités

● 8 mai, Commémoration et Repas :



Toujours de plus en plus nombreux à la cérémonie du 8 mai puis au pot de l'amitié au Café du Lion d'Or ! S'en est suivi le traditionnel repas offert par la Commission Communale d'Action Sociale aux Torcéennes et Torcéens de plus de 70 ans. 77 convives ont pu savourer un repas élaboré par la Charcuterie Vinter de Bonnétable, des tartelettes aux fraises et du pain confectionnés par notre boulanger pâtissier M. Busson Sébastien.

A cette occasion, les élus ont pu remettre à nos deux doyens présents au repas, Mme Moiné Yvette et M. David Maurice, un petit présent préparé par Ingrid et Jean-Michel Giorgi de l'épicerie Vival.

● Le réveil de l'Harmonie de la Vive Parence :

À l'occasion du comice agricole de Sillé-Le-Philippe qui se déroulera les 7 et 8 septembre prochains, les anciens musiciens de l'Harmonie ont décidé de ressortir les instruments de leurs étuis. En effet, depuis quelques semaines, ils ont repris les répétitions aidés par leurs camarades musiciens des harmonies voisines. N'hésitez pas à leur rendre visite au cours de ces deux journées pour partager un moment musical convivial et leur donner l'envie de continuer !

● Des bouchons pour changer la vie:

Pour rappel rue des Rosiers au numéro 18, vous pouvez déposer vos bouchons plastiques dans une poubelle dédiée à cet effet. Le but de cette association est d'aider financièrement à l'achat de matériel pour des enfants en situation de handicap. Un geste simple qui peut rendre le sourire à un enfant en situation de handicap !



● Rentrée scolaire 2024:

Votre enfant est né en 2021, il doit être inscrit pour la rentrée 2024-2025 en petite section de maternelle.

Pour inscrire votre enfant, il faut se présenter en mairie avec le livret de famille. Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant.

Une fois l'inscription en mairie faite, il faut prendre rendez-vous avec Mme BODEREAU, directrice de l'école (02.43.23.98.67), afin de la finaliser.

Lors du rendez-vous, apportez le carnet de vaccination à jour et le livret de famille.

Il convient d'être inscrit avant la rentrée de septembre, soit une inscription avant le mois de juillet (grandes vacances).



● Élections Européennes :

Le 9 juin prochain, se dérouleront les élections Européennes. Pensez à vous munir de votre carte d'électeur et de votre pièce d'identité. Compte tenu du nombre de listes, il serait préférable de faire votre choix dans vos foyers afin de gagner du temps et de rendre fluide le bureau de vote. Nous donnons donc rendez-vous à tous nos électeurs le 9 juin prochain de 8h à 18h, à la mairie salle de conseil municipal.



Du Côté des Associations

- **L'A.P.E., « La Vallée des Enfants » :**



L'Association « La Vallée des Enfants » est une association qui rassemble des parents d'élèves de l'école Marie Pape-Carpantier de Torcé-en-Vallée.

Son rôle est d'animer la vie de l'école et d'apporter un soutien financier aux différents projets pédagogiques.

Ainsi, nous avons organisé au mois de mars, une soirée Carnaval à laquelle ont participé les enfants en se déguisant gaiement en divers personnages. Un food truck était venu pour ravir les papilles des petits et des grands, le tout dans une ambiance joyeuse et dansante!

Comme chaque année, la fête de l'école aura lieu fin juin. Ce sera l'occasion de voir les spectacles préparés par les élèves. Tout au long de l'après-midi, les petits et grands pourront s'amuser aux différents stands de jeux, gagner des lots, se régaler avec des crêpes, gâteaux, barbe à papas. Cette fête est l'occasion de se retrouver pour passer un agréable moment de convivialité, de partage et de bonne humeur.

Alors notez-le bien dans vos agendas, ce sera le samedi 29 juin dès 13h30 sur le site de l'école Marie Pape-Carpantier.

Toutes ces actions nous permettent de collecter des fonds qui serviront à financer des projets, des sorties scolaires et du matériel pour l'école. Cette année, les projets seront en lien avec les jeux olympiques 2024.

Pour mener à bien ces projets, nous avons bien évidemment besoin de parents bénévoles alors si vous souhaitez vous investir dans la vie de l'école et nous aider à mener à bien d'autres actions, n'hésitez pas à prendre contact par email ou via notre compte Facebook.

Toute participation, même ponctuelle, sera la bienvenue !

En cette fin d'année scolaire, nous tenons à remercier par avance nos différents partenaires, à savoir l'équipe enseignante, la mairie, l'équipe périscolaire, pour leur soutien et leur investissement, mais aussi les parents membres de l'association pour leur aide et leur participation aux différentes manifestations.

A bientôt !

Les membres du bureau « La Vallée des Enfants »

apelavalleedesenfants@gmail.com

page facebook : APE "La Vallée des enfants" de Torcé en Vallée

Voici les dates à retenir pour la suite de l'année:

Samedi 29 Juin - Fête de l'école

Vendredi 20 Septembre - Assemblée Générale

- **Les Étoiles de Martine :**

Les Étoiles de Martine sont en pleine répétition pour le gala qui aura lieu le 22 juin à 20h à la salle Mélusine de Bonnétable. Les décors sont terminés et les costumes en retouche. Chaque groupe fera 5 chorégraphies sans compter l'ouverture et le final. Il y aura aussi des surprises qui ne seront pas dévoilées aujourd'hui. Les enfants les plus jeunes ont 3 ans et nos grandes entre 17 et 20 ans. L'année s'est très bien déroulée, toujours dans la joie et la bonne humeur. Les élèves ont bien travaillé et sont prêts pour assurer un spectacle de qualité. Nous attendons bien sûr beaucoup de spectateurs afin de les encourager et les applaudir. Une saison s'achève avec encore de très belles chorégraphies créées par Martine. Nous vous attendons le 22 juin à Bonnétable.

Le Président, Maxime CACCIA

Du Côté des Associations

● *Généralisations Mouvement* :

L'Association Généralisations Mouvement a tenu son Assemblée Générale le 15 février dernier à l'issue de laquelle un nouveau bureau a été élu. Au jour de l'AG, nous comptons 58 adhérents. Certains ont déménagé tandis que d'autres ont choisi de nous rejoindre et nous les en remercions. L'Association accueille les retraités et pré-retraités mais dans le cadre de son ouverture à l'intergénérationnelle nos sorties sont ouvertes à tous et au même tarif à la seule différence que les non-adhérents ne sont pas couverts par l'Assurance Groupama. Nos traditionnelles activités rencontrent toujours le même succès. En janvier a eu lieu le concours de belote avec 108 participants, le challenge cantonal de belote du 13 mars a réuni 74 participants. Cette année le repas de printemps du 25 avril (33 participants) a été précédé de la visite du musée de la musique de Dollon. Nous avons ensuite partagé un délicieux repas au restaurant les Marmites de Céline puis direction Semur en Vallon pour la visite du Museotrain. Nous avons clôturé cette belle journée par un pot de l'amitié salle Cérès. Nous tenons à remercier les Présidents de Sillé-le-Philippe et de Lombron qui, en se joignant à nous, et réciproquement s'ils nous le demandent, nous permettent de négocier des prix raisonnables. En effet, il faut savoir qu'il faut un minimum de 40 à 50 personnes pour remplir un car alors n'hésitez pas à parler de nos sorties autour de vous !



La sortie prévue au salon de l'agriculture annulée cette année en raison du mouvement des agriculteurs, sera reprogrammée l'année prochaine. Nous sommes ouverts à toutes vos propositions pour préparer les sorties de 2025. N'hésitez pas à nous contacter.

Le second semestre 2024 commencera par une escapade en pays saumurois le 27 juin. Le prix de cette journée est fixé à 85€ sur la base de 50 personnes tout compris et à 95€ sur la base de 40 personnes.

Viendra ensuite le traditionnel pique-nique cantonal au départ de Torcé le 17 juillet avec toujours 2 circuits, un circuit long de plus ou moins 8 km et un plus court de 4 à 5 km. A l'issue de ces marches certains partageront un plateau-repas tandis que d'autres préféreront leur panier pique-nique. Il est important de nous le préciser au moment de l'inscription.

Le 18 septembre concours de belote salles Cérès. Le 26 septembre nous nous rendons au Domaine Delaunay à Montjean-sur-Loire pour une « journée vendanges ». Le prix de cette journée, sur la base de 50 personnes, est fixé à 99€ animation dansante assurée par Gilou et son p'tit accordéon. Les fiches descriptives de ces sorties seront distribuées dans vos boîtes aux lettres.

Enfin, vous avez pu constater que notre salle du Presbytère est momentanément inaccessible. Après avoir bénéficié d'un bon rafraîchissement gracieusement fait par un adhérent, pour des raisons de sécurité il s'est avéré nécessaire d'en interdire l'accès jusqu'au passage d'un expert. Nous remercions M. le Maire d'avoir immédiatement mis la petite salle Cérès à notre disposition. C'est donc désormais salle Cérès que nous vous retrouverons le jeudi après-midi. Un atelier travaux manuels sera animé par Michelle Lochet.

Nous n'avons pas abandonné l'idée d'associer les enfants de Torcé à nos ateliers travaux manuels. Nous attendons pour cela que la salle du Presbytère soit à nouveau opérationnelle.

La vie et l'évolution de notre Association dépend de nous TOUS, de votre bureau qui est toujours à votre écoute, de nos bénévoles toujours présents, des commerçants de Torcé, mais également de votre assiduité. Nous comptons sur vous tous pour atteindre rapidement le cap des 100 adhérents.

A l'heure où nous rédigeons cet article, nous apprenons avec tristesse le décès de Roger Millet, fidèle adhérent de Généralisations Mouvement et époux de Marie-Jo. Le bureau, les adhérents présentent leurs sincères condoléances et leur soutien à Marie-Jo et lui réitèrent leurs remerciements pour son investissement au sein de l'Association. Nous espérons tous la revoir très bientôt parmi nous.

La Présidente, Geneviève Avignon 02 43 29 46 29
pstgmtorce72@gmail.com

Du Côté des Associations

● *Comité des Fêtes :*



La période estivale montre le bout de son nez.

Comme l'année passée, en partenariat avec la communauté de communes du Gesnois Bilurien, le château du Bois Doublé nous accueillera pour le **1er concert des vendredis du Bois Doublé le 28 juin à 19h30.**

Le groupe Grisby nous accompagnera durant cette soirée.

Dimanche **7 juillet**, nous organisons un **bric à brac**, gratuit et sans réservation, au terrain de moto cross.

Le feu d'artifice du **13 juillet** sera précédé par notre traditionnel défilé dans les rues de Torcé en vallée.

Date à retenir : Choucroute le 12 octobre.

Le Bureau du Comité des Fêtes

Dimanche
7 juillet
2024

BRIC À BRAC
TORCE-EN-VALLÉE

Organisé par le
Comité des fêtes
Terrain de moto-cross
De 6h à 17h

SANS RESERVATION

EMPLACEMENT GRATUIT
Buvette & Restauration sur place
Renseignements au
06.71.30.13.97

● *Torcé Loisirs :*

Concours de Pétanque et rassemblement de voitures 2024

Avec le retour du soleil, ce 25 mai, s'est tenu notre concours de Pétanque et notre rassemblement de voitures. Dès 9h30, les passionnés de pétanque étaient déjà nombreux à vouloir concourir. A la clôture des inscriptions, nous comptons 48 équipes qui se sont affrontées dans la joie et la bonne humeur jusqu'en fin d'après-midi.

Nous remercions les quelques propriétaires qui sont venus exposer leurs belles voitures. Nous espérons qu'ils seront plus nombreux l'année prochaine.

Un barbecue avec buvette a été proposé au cours de cette journée.

A vos calendriers, on remet cela le 17 mai 2025..., nous espérons vous voir nombreux revenir participer à ce concours et présenter vos belles voitures.

Cours de Musique : Après une année de pause, l'équipe de Torcé Loisirs a le plaisir de vous confirmer la reprise des cours de musique à partir de mi-Septembre 2024.

Les futurs élèves seront confortablement accueillis dans une salle de classe de l'école. Rodolphe Palluy propose des cours individuels de guitare, piano, batterie, percussions entre autres, des ateliers de groupes pourront être formés selon le nombre d'inscrits.

Pour tous renseignements ou pré inscriptions, merci de contacter l'association Torcé Loisirs par mail torceloisirs@yahoo.fr ou téléphone Alexandre Chéné 06.82.60.32.66.

L'équipe de Torcé Loisirs vous souhaite un bel été!"



● *Torcé Football Club :*

Après une première partie de saison compliquée, la mayonnaise a fini par prendre avec seulement 3 défaites sur la deuxième partie de saison. Le terrain a été entièrement refait, les travaux des locaux sont en cours. Quelques recrues devraient faire leur arrivée afin d'étoffer l'effectif.

Nous tenons à remercier le club de Sillé le Philippe pour son accueil tout au long de la saison.

Nous vous attendons nombreux le 22 juin pour l'Assemblée générale et la soirée. Contact : 07.71.88.19.24 ou 06.67.83.80.13

SOIRÉE
Torcé Football Club
SAMEDI 22 JUIN 2024

MENU ADULTE
JOUÉ DE PORC AU CIDRE

MENU ENFANT
JOUÉ DE PORC OU JOUÉ DE PORC

MENU ADULTE
JOUÉ DE PORC À LA MOUTARDE

UN KIR OFFERT
PÂTISSERIES ET CHARCUTERIE
CHOU À LA CRÈME
ANIMATION AVEC DJ

SUR RESERVATION
CATHERINE - 0771881924
THIERRY - 0667838013
Annoté le 17 Mai 2024

Du Côté des Associations

● Culture et Patrimoine :

Torcé en Musique

Exposition ayant eu lieu du 10 au 18 février 2024, au niveau de la salle du conseil municipal et de l'église.

Près de 200 visiteurs, de tout âge ont pu retrouver des souvenirs et se reconnaître sur les photos de la fanfare.

Voici une reconstitution de cet événement :

Un village avec son orgue classé

Au début du XVIIIème siècle, dans notre commune qui se nomme alors Notre Dame de Torcé, l'église comme dans les cités plus importantes, est dotée d'un orgue construit entre 1635 et 1648, par le facteur manceau Jacques Verdier.

L'acquisition de cet orgue ne fut probablement possible que grâce à une donation du Roi Louis XIII, qui avec sa mère Marie de Médicis sont venus au pèlerinage de l'Angevine à Torcé le 6 septembre 1619.



Buffet classé avec « engoulants »
comme aux Hospices de Beaune

En 2018, Pierre Yves Leblé, facteur d'orgues à Beaufay, effectue un travail de remise en musique. L'opération fût financée par « Les amis des orgues de la paroisse de Bonnétable ».

Le 15 mai de cette année, Jérôme Segouin, président des Amis des orgues du secteur paroissial de Bonnétable fit découvrir ce monumental instrument de musique aux enfants de CE1-CE2.



Remerciements aussi à Jacques Legoueix, habitant Torcé, qui avec ses talents, a refaçoné les barreaux manquants de l'escalier de l'orgue pour un accès des enfants en toute sécurité.

Lorsque l'église est ouverte, grâce aux bons soins d'Éric Legrand et Jean-Michel Giorgi, vous pouvez écouter le son de cet orgue.

Les morceaux sont joués par Véronique Fretellière, Jérôme Segouin et Jacques Legoueix

Du Côté des Associations

Un village à la fanfare parmi les plus anciennes de la Sarthe :

En août 1897, création de notre Fanfare Municipale avec pour tout premier chef de musique Louis Pioger.

Des « lignées et fratries » de musiciens tels les Guillet, Houlbart, Liteau, Barentin, Besnier ... pour n'en citer que quelques-uns, furent des fervents animateurs de cette fanfare.

Certains de ces musiciens détiennent des records de longévité au service de la fanfare en 1997 sont médaillés d'or : Auguste Liteau pour 59 ans, Maxime Guillet et Léon Drouin pour 53 ans de participations musicales.

On fête joyeusement chaque année la Sainte Cécile avec banquet et bal. Les menus du début du XX^e siècle montrent que ces festivités sont partagées avec les pompiers.



Torcé en Musique aujourd'hui

* Un village avec nombreux concerts organisés par « Les Amis des Orgues de Bonnétable », et « Culture et Patrimoine Torcéens », Ensemble féminin Fanny Mendelssohn, Chœur d'Orphée, Chœur de chambre du Maine Chœur départemental de la Sarthe, Chœur Harmonia ...

* Un village avec une école de musique animée par

L'Harmonie municipale de Torcé, puis l'Harmonie de la Vive Parence et depuis 2017 par Torcé Loisirs : Initiation au solfège et à divers instruments pour jeunes et adultes (piano guitare, atelier orchestre, batterie, batucada, percussions africaines). Cette école de musique devrait reprendre dans quelques temps.

* Un village, lieu de résidence de deux chanteurs lyriques, Mireille Delunsch et Éric Huchet qui se produisent sur la scène de nombreux opéras français et internationaux. A leur initiative fut créée à Torcé : « Les Festins Lyriques » proposant des concerts à l'église et au château des Aulnays, des « Master-classe » pour jeunes artistes européens.

En 2022 Les Festins Lyriques ont organisé pour une classe de l'école de Torcé, la visite de l'Opéra Garnier. Le 11 mai 2024 fut présenté dans l'église de Torcé : un concert lyrique « Divas en campagne »

* Un village avec Le Concours régional de la Chanson Française : En 2011 le Comité des fêtes organise le premier concours. Le dernier en date a eu lieu le 23 mars 2024, soirée privilégiée pour les passionnés de la mélodie et des paroles de la chanson française.

Remerciements à la municipalité et aux nombreux particuliers ayant prêté instruments, objets, photos et extraits vidéos, uniformes et casquettes.

Armel Rousseau pour l'association Culture et Patrimoine Torcéen
Crédit photos : collection particulière

Agenda

DATE	MANIFESTATION	ASSOCIATIONS	LIEUX
22/06/2024	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE + ANIMATIONS + SOIRÉE	TORCÉ FOOTBALL CLUB	STADE + SALLE CÉRÈS
29/06/2024	FÊTE DE L'ÉCOLE	ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES	ÉCOLE
07/07/2024	LA JUILLETTE	PAROISSE	BOURG + ÉGLISE 10H30
07/07/2024	BRIC À BRAC	COMITÉ DES FÊTES	TERRAIN DE MOTO CROSS
13/07/2024	RETRAITE AUX FLAMBEAUX ET FEU D'ARTIFICE	COMITÉ DES FÊTES ET COMMUNE	BOURG ET MOTO CROSS
17/07/2024	RANDONNÉE PIQUE NIQUE	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	SALLE CÉRÈS
09/08/2024	LIBÉRATION DE TORCÉ	COMMUNE	BOURG
18/09/2024	CONCOURS DE BELOTE	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	SALLE CÉRÈS
20/09/2024	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES	PETITE SALLE
21-22/09/2024	JOURNÉES DU PATRIMOINE	CULTURE ET PATRIMOINE TORCÉEN	ÉGLISE
04/10/2024	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	TORCÉ LOISIRS	PETITE SALLE
12/10/2024	CHOUROUTE	COMITÉ DES FÊTES	SALLE CÉRÈS
18/10/2024	HALLOWEEN	ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES	SALLE CÉRÈS

Du côté des Commerçants / Artisans

- VTC:**

Bruno, nouvel habitant de notre village vous propose un transport VTC en fonction de vos besoins.

Vous pouvez le contacter par téléphone au 07.81.22.83.21 ou par mail : bruno.vienttechercher.72@free.fr

Carte de fidélité possible.



- Anaïs Papillon, Sophrologue:**



Anaïs vous reçoit au 25 rue des Rosiers pour des consultations de Sophrologie mais aussi pour des massages bien-être.

Contact : 06.31.67.84.68.

ou anaispapillonsophro@gmail.com



Nous invitons tous nouveaux artisans, entrepreneurs à se faire connaître en mairie afin de leur consacrer un article dans notre bulletin municipal.



Duffins

Les duffins, c'est quoi ? Et bien c'est un mix entre un muffin et un donut : une pâte à muffins que l'on trempe une fois cuits dans du beurre puis du sucre pour donner l'aspect et la gourmandise des donuts.

Pour 6 personnes :

Pour environ 70 mini duffins (dans des minis caissettes en papier):

- 300g de farine
- 1 sachet de levure chimique
- 100g de sucre
- 60g d'huile
- 180g de lait
- 2 oeufs
- du sel



Pour la finition :

- 50g de beurre
- du sucre (sucre cristal de préférence, à défaut du sucre en poudre)

Préchauffer le four à 170°.

Dans un saladier, mélanger la farine, le sucre, une pincée de sel et la levure.

Dans un autre saladier, casser les œufs. Ajouter l'huile et le lait. Bien mélanger.

Verser le liquide dans la farine. Mélanger rapidement avec une cuillère sans excès. Dès que les ingrédients sont intégrés, on arrête de mélanger, pas grave s'il reste des grumeaux.

Déposer une cuillère à café de pâte dans chaque caissette.

Enfourner 12 min à 170° (un peu plus longtemps si on fait des gros duffins).

Dans un bol, faire fondre le beurre. Dans un autre, mettre du sucre cristal.

Sortir la plaque du four et laisser tiédir 3 min.

Prendre les duffins par le dessous et les tremper un à un dans le beurre (on trempe juste le dessus, celui qui dépasse de la caissette). Les tremper aussitôt dans le sucre.

Déposer sur une grille pour et laisser refroidir.

Retrouvez la recette en détails ici : <https://mamantambouille.fr/duffins/>